



SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DE L'ARCONCE ET DE SES AFFLUENTS

République Française

COMITE SYNDICAL DU MARDI 12 AVRIL 2022

Compte rendu de la réunion du Comité Syndical.

L'An deux mille vingt-deux, le douze du mois d'avril à 19h00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arconce et de ses Affluents, s'est réuni à la salle communale de CHANGY, sous la présidence de **M Daniel BERAUD**.

Membres présents représentant les communautés de communes :

Communauté de Communes de Chauffailles La Clayette en Brionnais

Délégué Titulaire	Présent	Excusé	Absent	Représenté par : (délégué suppléant)
BARBIER Jacky	P			
BARNAUD Rémi			A	
BOURGEOIN Daniel			A	
DEJOUX Fabrice		E		
DUBOST Jean Pierre	P			
GRISARD Bernard	P			
PACAUD Christian	P			
PAPERIN Philippe			A	
TESCHER Paul			A	

Communauté de Communes Le Grand Charolais

Délégué Titulaire	Présent	Excusé	Absent	Représenté par : (délégué suppléant)
ACCARY Louis	P			
AUDUC Jean-Marc	P			
BARBIER Henri	P			M CHEVILLARD Marcel
BERAUD Daniel	P			
BORDAT Georges		E		Donne pouvoir à M BERAUD Daniel
BOUILLON Patrick	P			
BRIGAUD Armand	P			
BUISSON Xavier	P			
BURTIN Frédéric			A	
CARON Jean		E		
DEGRANGE Anne	P			
DESCHAMPS Jean-Bernard	P			
DESPIERRES Paul	P			
DORME Gaëlle				
DUCHET Gérard	P			
DUMONTET Paul	P			
DURAND Roger	P			
GAUTHERON Régis	P			
GAUTHIER Bernard			A	
GOYARD Roland	P			
LAROCHE Christian	P			
MICHEL Jean-Claude		E		
PALLOT Sébastien		E		
PERCHE Jean	P			
PERRETTE Gilles	P			
PETIT Jean-Louis	P			
POTHIAU Patrick	P			
SOUFFLOT Hervé			A	

Communauté de Communes de Marcigny

Délégué Titulaire	Présent	Excusé	Absent	Représenté par : (délégué suppléant)
POMMIER Jean-Marc			A	
PROST Denis	P			
PROST Georges	P			

Communauté de Communes de Saint-Cyr Mère Boitier entre Charolais et Mâconnais

Délégué Titulaire	Présent	Excusé	Absent	Représenté par : (délégué suppléant)
CHARVET Jean-Didier		E		
CHORIER Jacques		E		
DUFOUR Danielle	P			

Communauté de Communes de Semur-en-Brionnais

Délégué Titulaire	Présent	Excusé	Absent	Représenté par : (délégué suppléant)
BAUMERT Christian			A	
DE BELIZAL François	P			
DUMONTET Bruno		E		
GAGET Claire	P			
SARROCA René	P			
SOULARD Jean-François			A	
RAVAUD Jean			A	
VERNAY Charles			A	

Secrétaire de Séance : **M Gilles PERRETTE**

Approbation du compte rendu de la réunion précédente.

Le compte rendu de la réunion précédente du 10 décembre 2021 est adopté à l'unanimité des membres présents.

Mise à jour de la liste des délégués.

Le président fait part de la démission de M. FORET et de la modification de la liste des délégués :

- M. FORET François délégué titulaire de la CCLGC (Commune de MARCILLY LA GUEURCE), est remplacée par M Régis GAUTHERON (commune de MARCILLY LA GUEURCE).
- M Régis GAUTHERON, délégué suppléant de la CCLGC (Commune de MARCILLY LA GUEURCE), est remplacé par M Eric NAGRAL (Commune de MARCILLY LA GUEURCE).

Aucune remarque n'est faite sur ce changement.

Compte administratif, compte de gestion et affectation de résultat.

Le compte administratif du SMAAA est présenté :

Dépenses de fonctionnement :	137 531,14 €
Recettes de fonctionnement :	175 146,72 €

Dépenses d'investissement :	0,00 €
Recettes d'investissement :	6 684,71 €

M. Patrick BOUILLON met au vote le compte administratif qui est adopté à l'unanimité des membres présents.

Le compte de gestion identique au compte administratif est adopté à l'unanimité des membres présents.

Il est proposé d'affecter les résultats du compte administratif 2021 au budget primitif 2022 :

Excédent de fonctionnement (002) :	92 072,71 €
Excédent d'investissement reporté (001) :	30 155,49 €
Excédent de fonctionnement capitalisés (1068) :	2 518,00 €

Le comité syndical valide à l'unanimité ces affectations de résultats.

Vote des taux des cotisations des communautés de communes pour 2022

Le président propose de reconduire le taux de participation des communautés de communes, à l'identique de l'année 2021, soit 3,85 € par habitant du bassin versant de l'Arconce.

CC LE GRAND CHAROLAIS	43 990.83 €
CC LA CLAYETTE CHAUFFAILLES EN BRIONNAIS	6 379.22 €
CC LE CANTON DE SEMUR EN BRIONNAIS	4 472.61 €
CC ST CYR MERE BOITIER ENTRE CHAROLAIS ET MACONNAIS	3 024.21 €
CC DE MARCIGNY	2 968.96 €
TOTAL	60 385.84 €

Le comité syndical valide à l'unanimité ces propositions de cotisations.

Budget primitif

Le président présente le budget primitif 2022 qui s'équilibre en :

Dépenses de fonctionnement :	212 172,71 €
Recettes de fonctionnement :	212 172,71 €
Dépenses d'investissement :	33 567,33 €
Recettes d'investissement :	33 567,33 €

Après en avoir délibéré, le comité syndical valide à l'unanimité le budget primitif proposé.

Vote convention de partenariat avec NGS – Compensation – Zones humides

Il est proposé de délibérer afin de donner délégation au président pour signer une convention avec la société NGS (SIVIGNON TP à Vendennes les Charolles), dans le cadre de leur arrêté d'exploitation pour leur carrière indiquant la réalisation de mesures compensatoires ; cette convention stipule que le SMAAA effectuera les travaux financés par NGS pour répondre à cet arrêté. Cette convention est prévue pour réaliser 20 000 € de travaux sur les années 2022 – 2023 – 2024.

Le comité syndical après en avoir délibéré, autorise à l'unanimité, le président à signer cette convention.

Vote nouvelle convention de piégeage avec la Fédération Dép. des Chasseurs 71

Il est proposé au comité syndical de délibérer afin de donner délégation au président pour signer une nouvelle convention avec la FDC71 qui propose une modification au niveau financier. Les frais de gestion seraient fixés à 500 € (au lieu de 250 € environ) et l'indemnité par preuve de capture serait fixée à 3 € (au lieu de 2 €).

Après en avoir délibéré, le comité syndical, autorise à l'unanimité, le président à signer cette convention.

Présentation avancement de l'étude bilan du contrat territorial Arconce

La chargée de mission, Edith BORDAGE fait une présentation sommaire de l'avancement de l'étude bilan sur la réalisation de ce 1^{er} contrat territorial 2016-2020, la partie réalisée en interne concernant le bilan technique est financier est en cours de finalisation.

Le Bureau d'étude IREEDD en charge de la mission d'évaluation et prospective, a déjà collecté une grande partie des données et propose un planning avec un rendu de l'analyse de l'évaluation et de la prospective à l'automne fin septembre 2022.

Avancement sur la démarche de gestion de la ressource en eau dans le cadre du changement climatique

Un point sur les différentes réunions qui ont déjà eu lieu est fait par l'animatrice avec l'organisation d'une intervention devant les conseillers communautaires de Semur et Marcigny, en introduction de la démarche d'adaptation au changement climatique certainement en mai et en juin pour la communauté de communes du Grand Charolais

Suivi des travaux :

Le technicien fait la présentation des travaux 2022 réalisés au 1^{er} trimestre ainsi que ceux projeté pour le reste de l'année 2022

➤ Réalisés

- **Sermaize 2021** (fin des travaux réalisés en janvier 2022) – Commune de PRIZY
 - Coût : **8 015.79 €**

Les aménagements réalisés : mise en défens sur 60 ml, 1 APG*, 10 ml de fascine.

➤ Projetés

- **Ru du Bonnet 2022** (programmé en avril 2022) – Commune de VARENNE ST GERMAIN

- Coût estimatif : **5 000 €**

Travaux projetés : 1 APG*.

- **Source des Echintres 2022** (programmé en septembre 2022) – Commune de ST DIDIER EN BRIONNAIS

- Coût estimatif : **33 904,84 €**

Les aménagements projetés : mise en défens sur 540 ml, 2 APG*, 2 abreuvoirs, 2 ponceaux et 1 145 ml de clôture électrique.

- **Arconce 2022** (programmé en décembre 2022) – Commune de VARENNE ST GERMAIN

- Coût estimatif : **6 500 €**

Les aménagements projetés consistent à l'enlèvement d'embâcles, travaux hors contrat territorial.

* : APG = Abreuvoir Passage à Gué

Dressé le 12/04/2022,
Le président,
Daniel BERAUD

le secrétaire de séance
Gilles PERRETTE